



Afrine sous occupation - Rapport numéro (283):

Un civil a été tué et un autre blessé, arrestations arbitraires, Al-Amchat impose des redevances et coupe les forêts, chaos et détention des célébrants de Norouz et vols

Traduction de l'arabe vers le français

“Abou Amcha” a distribué des “bonbons et des fleurs” aux Kurdes qu'il a forcés à célébrer la fête de Norouz dans les villes de Chieh/Chékh Al 'Hadid et Mabata/M'aabatli le soir du 20 mars, mais son Dague empoisonné est toujours entre ses mains et celles de ses hommes, avec lequel ils poignent quand ils le veulent, par des menaces, des insultes, des coups, des meurtres, des vols, l'imposition de lourdes taxes, le vol d'antiquités, la coupe des forêts et des arbres forestiers, la saisie de biens et de propriétés, et d'autres crimes graves. Les crimes des milices à Afrine ne peuvent être cachés ni couverts par des compliments et des excuses!

Vous trouverez ci-dessous des faits sur la situation actuelle:

= Un civil tué et un autre blessé:

Le 24/03/2024, à la suite du bombardement par l'armée turque et ses milices syriennes des environs de la ville de Tal Rif'aat - la campagne nord d'Alep, le citoyen déplacé «**Rachid 'Abdo 'Hamo âgé de 41 ans**» de la ville de Mabata/M'aabatli a été blessé par des éclats d'obus dans le ventre, mais parce que ses premiers soins ont été retardés en raison des bombardements continus. Une hémorragie interne s'est produite et il est décédé après avoir été transporté à l'hôpital d'Afrine-Fafin, et un autre civil d'Afrine a été grièvement blessé.



= Arrestations arbitraires:

Il y a plus de deux semaines, à l'aube, des agents masqués de la sécurité turque ont fait une descente au domicile du citoyen "**Ma'hמוד Sabri 'Abdallo**, âgé de 43 ans", du village de "Jalameh" - district Jenderes, dans la ville d'Istanbul, et l'ont arrêté. accusé d'entretenir des relations avec l'ancienne Administration autonome, bien qu'il soit un civil et n'a jamais travaillé avec elle, il est donc toujours en détention arbitraire et sans aucun contact avec sa famille. Il a voyagé avec sa famille en Turquie en 2018 avec l'intention de travailler et de gagner sa vie.

Les autorités d'occupation ont arrêté:

- Il y a plus d'un mois, le citoyen « **'Adnan Al-Khalaf**, âgé de 35 ans », de la composante arabe, a été arrêté par les services de renseignements et de police turcs, sur la base d'accusations inconnues de sa famille, peu après son expulsion forcée de Turquie et son arrivée au village de sa femme (Héktche – district Jenderes), et il est toujours en état d'arrestation.

- Le 17/03/2024, le citoyen « **Farouk Mu'hamad Jamil Chékho âgé de 55 ans** », du village de « Sémalka », a été arrêté par les services de renseignements turcs et les milices de la « Police civile de M'abatli », sous l'accusation de participation à l'opération. gardien de nuit au cours de l'auto-administration précédente, et il reste en détention arbitraire.

- Le 26/03/2024, le citoyen « **Mu'hamad Aslan Mu'hamad âgé de 30 ans** », du village de « Chékhoutka » - district de Mabata/M'abatli, a été inculpé par la même autorité, pour avoir des relations avec l'ancien auto administration, après son retour du lieu de son déplacement, Alep, il y a quatre ans, quelques mois plus tard, il est toujours détenu à la prison centrale de Marateh.

= **Al-'Amchats « imposent des redevances et coupent les forêts »:**

L'imposition de redevances par « Mu'hamad Al-Jassém/Abu 'Amcha », le chef de la milice « Division du Sultan Suléman Chah », aux familles kurdes restantes dans les villages et villes qui relèvent de son secteur tout au long de l'année, sous de nombreux prétextes. ; Après la fin de la saison des olives et le vol d'environ 27 millions de dollars américains, son « bureau économique et de sécurité » dans la ville de Mabata/M'abatli a réinventé les propriétés agricoles (principalement des champs d'oliviers) et répertorié tous les champs dont les propriétaires n'étaient pas présents. ou pour lesquels des preuves de propriété ou de propriété n'étaient pas disponibles. Il s'agit de parts d'héritiers absents ou sous une procuration et une redevance de 3,5 dollars était imposée sur chaque arbre (porteur des fruits ou non), sous forme de sommes importantes d'argent ont été collectés grâce à des pressions et des menaces dix mois avant le début de la saison; Il a également entamé un inventaire des biens du village voisin de Qantareh dans le même but.



- Les milices de la « Division Sultan Suléman Chah » continuent d'abattre les forêts et les arbres forestiers, à proximité du village de « Heusséh/Mirkan » - Mabata/M'abatli, même ceux plantés individuellement à l'intérieur des champs d'oliviers et à leurs frontières, pour le but de la récolte et du commerce du bois.

= **Chaos et anarchie:**

- Le 24/03/2024, le corps calciné d'une **jeune fille mineure de 17 ans** a été retrouvé dans le sous-sol d'une scierie des pierres en construction près de la route principale et de la colline à l'entrée de la ville de Maydanki- district de Chara/Charran occidentale, et à proximité d'un checkpoint armé. Selon ce qui circule parmi la population, la jeune fille, membre de la tribu Mawali recrutée, a été tuée et brûlée par son frère avec un autre jeune homme, qui ont pris la fuite après avoir commis le crime.

- Dans la nuit du 28/03/2024, des coups de feu ont eu lieu entre un groupe de milices de la « police militaire » et des passeurs des personnes (qui sont des militants de la milice de la division Sultan Murad) vers la Turquie, après avoir perquisitionné des maisons dans la ville frontalière de Beulbeul, en raison d'un conflit récurrent sur le partage des produits de la contrebande. Dans ces incidents, les victimes sont des civils qui ont l'intention d'immigrer à la recherche de meilleures conditions de vie, et elles sont exposées à la fraude et à la tromperie, ou sont arrêtées et font l'objet d'un chantage financier, les frais de contrebande pour une personne atteignant 3 000 dollars américains.

= **Autres violations:**

- Dans la nuit de Nowrouz, après avoir allumé des feux, le soi-disant « **Mu'hamad Khair Al-Raya** », un responsable de la sécurité de la milice « Division 'Hamzats » dans le district de Rajo, originaire du village de « M'arette Al-'Harma/ M'arette Al-N'uman" – Ville d' Idlib, a arrêté le citoyen "**Rif'ai Khalil Daoud** âgé de 45 ans". **Chyar 'Ali 'Hamki**, âgé de 38 ans, **Chékh Musse Youssef**, âgé de 70 ans, **'Ali 'Hassan Battal**, âgé de 26 ans, **'Ali 'Habach N'assan**, âgé de 55 ans. ans, **Erbil Diko bin 'Izzat**, âgé de 35 ans, du village de « 'Atmana/'Otmanli. » - district Rajo, et les a emmenés au quartier général de la sécurité dans (anciennement le bâtiment de la municipalité) - du village de « 'Hajj Khalil ». Ils été relâchés après les avoir détenus pendant des heures et imposé une redevance de 300 dollars à chacun d'eux sous la menace, il les a avertis de ne plus allumer les feux de Norouz.

- Le 25/03/2024, un groupe armé a volé par la porte arrière le contenu d'un magasin de vêtements pour hommes dans la rue principale de la ville de Rajo, à côté de la « station-service Al-Furat », dont la valeur est estimée à environ 8 000 dollars américains, et qui appartenait au citoyen « Mu'hamad J'afar ». membre de la famille Qanqleh est l'un des habitants de la ville et la principale source de revenus de sa famille, tandis que le magasin est loué. Après avoir porté plainte auprès de la milice « Police civile », celle-ci a confisqué les enregistrements des caméras de surveillance de son propriétaire, et celui-ci n'a rien fait.



L'insécurité, l'absence de la sûreté, et la division de la région en secteurs militaires et miliciens, dans un contexte de discours de haine, de propagation de la discorde et de politiques hostiles, ainsi que les diverses conditions de vie difficiles, conduisent à la migration et à de nouvelles violations et crimes dans divers domaines.

Le 30.03.2024

Bureau des médias - Afrine
Parti de l'Union Démocratique Kurde en Syrie (Yekîti)

Les photos:

- Le martyr « Rachid 'Abdo 'Hamo ».
- Mu'hamad Al-Jassem/Abu 'Amcha, chef de la milice « Division Sultan Suléman Chah ».
- Vol du magasin « Mu'hamad J'afar » par la porte arrière de la ville de R.

** Traduit de l'arabe par l'Organisation européenne du Parti de l'unité démocratique kurde en Syrie (Yekiti)*

Malpera Fermî: www.yek-dem.net, Êmail: info@yek-dem.net